

ATTALI

SUITE DE LA PAGE B 1

L'autobus de la mondialisation n'est pas près de ralentir, a prévenu Jacques Attali. En matière de migration seulement, on estime que le total de personnes vivant ailleurs que dans leur pays natal passera dans les prochaines années de 200 millions à 1,5 milliard, voire à 3,5 milliards. Ces bouleversements permettent à des pays comme la Chine de progresser de façon fulgurante sur le plan économique et politique. Ils creusent cependant de plus en plus le fossé entre la réalité d'une économie mondialisée et celles des institutions politiques nationales censées la domestiquer et permettre la quête d'autres formes de biens publics.

Le monde s'est bien donné quelques forums multilatéraux regroupant des gouvernements nationaux, comme le G20 ou le Fonds monétaire international (FMI), mais ceux-ci se sont avérés relativement impuissants, à l'exception peut-être des tribunaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou de la plus futile fédération internationale de football. L'Union européenne illustre bien comment il est plus facile de se donner une monnaie commune qu'un État commun.

Cette situation ne peut toutefois pas durer éternellement, sans quoi on s'expose à la montée des activités placées en dehors du droit, et même à l'éclatement pur et simple de gouvernements nationaux, comme en Somalie.

Espoir dans les corporations

Les médecins, avocats, comptables et autres techniciens spé-

cialisés sont mieux placés que quiconque pour mesurer le danger, a fait remarquer à son auditoire Jacques Attali. *«Personne n'est plus nomade qu'eux. Leurs compétences dans leur tête, ils peuvent aller où ils veulent et faire des affaires avec qui ils veulent.»* On n'aura pas à attendre longtemps non plus avant que les consommateurs se mettent à consulter par Internet des médecins à l'étranger ou tout autre professionnel.

De telles pratiques auront pour effet d'accélérer le démantèlement des mécanismes de réglementation nationaux au moment même où les consommateurs auront besoin plus que jamais que l'on assure la traçabilité et la sécurité non plus seulement des produits, mais aussi des services et des professionnels.

L'entente sur la mobilité de la main-d'œuvre conclue entre le Québec et la France il y a exactement un an, ou encore les négociations de libre-échange entreprises en le Canada et l'Union européenne constituent, de ce point de vue, des *«chantiers magnifiques»*, mais nettement insuffisants, a dit Jacques Attali. Pour être efficaces, les normes communes doivent absolument s'étendre à l'ensemble de la planète.

Les corporations professionnelles lui semblent particulièrement bien placées pour jeter les bases de l'État de droit planétaire dont le monde a besoin. Il faudrait toutefois pour cela qu'elles se regroupent en *«corporations planétaires»*. *«Après tout, c'est aussi le regroupement des corporations qui a donné naissance à l'État moderne au Moyen-Âge»*, a-t-il rappelé.

Le Devoir

Allocution de Jacques Attali

Un autobus sans chauffeur

Le monde manque de normes professionnelles planétaires et des bases d'un État de droit mondial

ÉRIC DESROSIERS

La conclusion d'ententes sur la mobilité de la main-d'œuvre, comme celle intervenue l'an dernier entre la France et le Québec, marque une étape sur le difficile chemin vers l'établissement de normes professionnelles planétaires et des bases de l'État de droit mondial qui manquent cruellement au monde, estime l'écrivain, grand mandarin et économiste français Jacques Attali.



Jacques Attali

La crise économique et financière mondiale aura une fois de plus montré le danger de vivre à une époque de mondialisation des marchés qui ne s'accompagne pas d'une mondialisation des mécanismes de gouvernance démocratique, a-t-il déclaré hier aux 200 personnes venues l'entendre à Montréal parler de «Globalisation et de protection du public» à l'invitation du Conseil interprofessionnel du Québec.

«Nous sommes tous comme dans un autobus qui va à très grande vitesse», a raconté l'ancien conseiller personnel du président socialiste François Mitterrand, à qui l'actuel président de droite, Nicolas Sarkozy, a récemment confié la direction de la Commission pour la libération de la croissance française. *«Quand cela a commencé à déraiper, nous nous sommes tous tournés vers le conducteur pour nous rendre compte qu'il n'y en avait pas. Cela a jeté une certaine panique. On discute de ce qu'il faudrait faire — c'est le G20. Quand ils vont finalement se mettre d'accord et qu'ils vont se précipiter à l'avant, ils vont se rendre compte qu'il n'y a pas de volant.»*

VOIR PAGE B 5: ATTALI

Le « Nobel » d'économie 2009 à Elinor Ostrom

Réjouissons-nous ! La vénérable institution a récompensé les travaux d'une femme qui a entrepris de démontrer et de comprendre que la gestion et l'exploitation des ressources collectives peut s'effectuer autrement qu'en ayant recours aux mécanismes de l'État ou à ceux du Marché. Son intuition : la plupart des personnes confrontées à des problèmes de gestion de ressources, peuvent coopérer et agir pour l'intérêt commun, en créant des institutions originales fondées sur la coopération.

Plus efficaces que le gouvernement ou que le marché !

Ostrom (1933-) a montré qu'historiquement et même actuellement, des organisations de pêcheurs ou d'agriculteurs sont capables d'exploiter les ressources d'une région sans les piller, en assurant leur renouvellement, souvent plus sûrement qu'une entreprise privée ou que les actions d'un gouvernement. Elle a cherché à comprendre pourquoi ces organisations sont plus soucieuses de l'intérêt collectif.

À l'Université de l'Indiana, elle a fondé en 1973, l'Atelier en théorie politique et en analyses de politiques (*Workshop in Political Theory and Policy Analysis*) avec son mari, Vincent Ostrom. Cet atelier s'est donné comme mandat de trouver les institutions les mieux adaptées selon les ressources disponibles, comme l'eau et les forêts, pour permettre une gestion efficiente de ces ressources et le développement durable du territoire.

Elinor Ostrom a mis en doute les croyances contemporaines qui affirment que la gestion collective des ressources conduit au désastre et qu'elles doivent être régulées soit par une autorité centrale (l'État) ou privatisées. À partir de nombreuses études de cas sur la gestion par les usagers de ressources telles que les pêcheries, les forêts, les pâturages, les lacs et les bassins d'eau sous-terrain, et même de l'information comme ressource collective, Ostrom a démontré que les résultats de la gestion collective sont, plus souvent qu'autrement, bien meilleurs que ceux prévus par les théories traditionnelles. Elle a observé que les usagers développent fréquemment des mécanismes sophistiqués de prise de décision et d'exécution des règles

pour gérer les conflits d'intérêts. De ses recherches, elle a tiré des principes qui favorisent des résultats gagnants.

Les travaux majeurs d'Ostrom et de son équipe concernant la gestion contractuelle des « ressources communes partagées » (common-pool resources) ont été publiés au début des années 1990 dans le contexte d'une pensée économique qui privilégiait fortement les « lois du marché » au détriment de la gestion par l'État. Ses travaux décrivent la présence d'une troisième voie méconnue et sous-estimée par la plupart des intervenants politiques et économiques.

La gestion collective contractuelle est extrêmement intéressante pour favoriser la participation citoyenne et assurer un développement durable du territoire. Dans le domaine de l'environnement, cette approche pourrait être utilisée avec bonheur dans la gestion des bassins versants et dans la gestion des matières résiduelles. Elle est de plus en plus utilisée, et avec succès, par le mouvement de la conservation des milieux naturels en terres privées au Québec et dans le monde, depuis une trentaine d'années.

Le message envoyé par l'attribution du « Prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel » arrive à point pour souligner la pertinence de cette approche et de la faire connaître au sein de la communauté des décideurs.

Pour ceux que cela intéresse, voici quelques livres fort intéressants :

OSTROM, Elinor, 1990. *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge University Press, 280 p.

TANG, Shui Yan. 1992. *Institutions and Collective Action, Self-Governance in Irrigation*. San-Francisco : ICS Press, 151 p.

OSTROM, Elinor, Roy Gardner and James Walker, Editors, 1994. *Rules, Games, and Common Pool Resources*. Ann Arbor, University of Michigan Press, 392 p.

OSTROM, Elinor and Charlotte Hess, Editors, 2006. *Understanding Knowledge as a Commons: From Theory to Practice* The MIT Press, Cambridge, Massachusetts, 381 p.

OSTROM, Elinor and Basudeb Guha-Khasnobis and Ravi Kanbur (Editors). 2006. *Linking the Formal and Informal Economy: Concepts*

and Policies. Oxford, UK: Oxford University Press (paperback in 2007),
320 p.

Malheureusement, ces livres ne sont pas disponibles en langue française.

Pierre M. Valiquette

Architecte-paysagiste

conseiller en planification environnementale

administrateur du RMN (Réseau de milieux naturels protégés)

et administrateur du CQDE (Centre québécois du droit de l'environnement)

13 octobre 2009